



Commune d'ANTIBES

Plan de Prévention du Risque Incendies de Forêts

Plan de Zonage

- R - Zone de danger fort
- B0 - Zone de danger moyen (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de danger modéré à prescriptions particulières.
- B1 - Zone de danger modéré
- B2 - Zone de danger faible
- Zone blanche

Document annexé à l'arrêté préfectoral portant approbation du Plan de Prévention du Risque Incendies de Forêts sur la commune d'Antibes

Le Préfet des Alpes-Maritimes
 BRM-D 2084

 Francis LAMY

0 100 200 300 400 Mètres

17 JUIN 2009



DGI - cadastre - CASA - Millésime 2006